

Novembre 2023

## Organisations de défense des consommateurs pour la réduction des risques du tabac

### Qu'est-ce que la défense des consommateurs dans le cadre de la réduction des risques du tabac ?

La réduction des risques du tabac est une **intervention qui pourrait sauver la vie de millions de personnes dans le monde**.<sup>i</sup> Elle offre à ceux qui consomment des produits du tabac à haut risque, comme les cigarettes et certains tabacs oraux, la possibilité de passer à une gamme de produits nicotiques à risques réduits qui présentent moins de danger pour leur santé. Il s'agit notamment des dispositifs de vapotage à la nicotine (e-cigarettes), du **snus**,<sup>ii</sup> des **sachets de nicotine**<sup>iii</sup> et des produits de tabac chauffé. Alors que certains gouvernements encouragent les fumeurs à passer à des produits nicotiques à risques réduits, dans de nombreux pays, l'accès à ces produits est limité, voire totalement interdit.

On compte **aujourd'hui environ 82 millions de vapoteurs dans le monde**<sup>iv</sup>, et un total d'environ 112 millions d'utilisateurs de toutes les options de réduction des risques. Toutefois, seule une petite partie de ce grand groupe de consommateurs milite activement en faveur de la réduction des risques du tabac. La plupart des personnes qui sont passées à des produits nicotiques à risques réduits ne savent pas que l'avenir des produits qu'elles ont utilisés pour arrêter de fumer n'est pas assuré. En effet, les experts nationaux et internationaux en matière de santé, les scientifiques et les décideurs politiques restent divisés sur la question de savoir si ces produits présentent un avantage net pour la santé publique en favorisant le sevrage tabagique.

Les défenseurs des consommateurs dans le domaine de la réduction des risques du tabac veulent s'assurer que des produits nicotiques à risques réduits sont disponibles comme substitutif pour toutes les personnes qui fument, où qu'elles vivent dans le monde. Leur approche et leurs activités dépendent de la situation dans leur pays et leur région, mais ils s'efforcent tous de sensibiliser le public à la réduction des risques du tabac. Si des propositions réglementaires menacent de restreindre l'accès aux produits, ce sont souvent les défenseurs des consommateurs qui interviennent pour exprimer leur opposition et faire campagne en faveur d'une réglementation appropriée.

La défense des consommateurs regroupe des acteurs variés, allant des individus utilisant les médias sociaux ou les blogs aux organisations et groupes plus formels. À ce jour, peu de choses ont été écrites sur ces organisations. Les **recherches menées par le Global State of Tobacco Harm Reduction indiquent que la plupart de ces groupes sont peu organisés**<sup>v</sup>, gérés par des bénévoles, peu formels et sans expérience préalable en matière de défense des consommateurs.

### Pourquoi la voix du consommateur est-elle importante ?

Les consommateurs de produits nicotiques à risques réduits **ont le droit à la santé et le droit à la réduction des risques du tabac**.<sup>vi</sup> Cela signifie qu'ils ont le droit de choisir d'utiliser des produits qui améliorent leur santé s'ils ne peuvent ou ne veulent pas arrêter de consommer de la nicotine. Les personnes qui utilisent des produits nicotiques à risques réduits et celles qui fument sont très affectées par les réponses politiques au tabac et à la nicotine, décrites de manière générale comme la « lutte antitabac ». Elles sont aussi celles qui bénéficieraient le plus d'une réduction des risques du tabac.

Les personnes qui utilisent des produits nicotiques à risques réduits ont une connaissance approfondie de la manière dont le problème du tabagisme pourrait être résolu, et cela grâce à leur propre expérience. Elles savent ce dont les consommateurs ont besoin, elles savent comment les produits fonctionnent et elles savent comment les consommateurs utilisent les produits. Ces connaissances et cette expertise sont inestimables pour les scientifiques, les régulateurs, les hommes politiques et les fumeurs. Les points de vue et les besoins des personnes qui utilisent des produits nicotiques à risques réduits devraient être au cœur des discussions au niveau national ou international sur la disponibilité et la réglementation futures de ces produits. Cela peut se résumer par la phrase « rien sur nous sans nous », un mantra emprunté aux mouvements antérieurs de réduction des risques.

## Pourquoi les consommateurs ont-ils commencé à militer pour des produits nicotiques à risques réduits ?

La **Consumer Advocates for Smoke-free Alternatives Association (CASAA)**, fondée en 2009 aux États-Unis, a été l'une des premières organisations à voir le jour. Au cours des années suivantes, un certain nombre d'autres groupes et associations de consommateurs ont commencé à voir le jour, principalement en Europe et en Australasie dans un premier temps.

L'un des premiers événements majeurs de défense par les consommateurs de l'accès à des produits nicotiques à risques réduits a eu lieu au Royaume-Uni en 2010, lorsque l'Agence britannique de réglementation des médicaments et des produits de santé (MHRA) a lancé une consultation sur l'intégration des dispositifs de vapotage dans le régime d'autorisation des médicaments.<sup>vii</sup>

Bien qu'ils ne fassent pas l'objet d'une législation ciblée, les dispositifs de vapotage en vente au Royaume-Uni sont déjà réglementés par les lois sur la sécurité des produits. De nombreux vapoteurs craignaient qu'avec le passage à l'homologation en tant que médicaments, le gouvernement britannique soit sur le point de rendre difficile l'accès à leurs produits préférés, qu'ils considèrent comme essentiels pour les aider à ne pas fumer.

Plus d'un millier de réponses ont été soumises à la consultation ouverte de la MHRA.<sup>viii</sup> La grande majorité d'entre elles émanaient de particuliers, dont la plupart ont fait part de leur expérience personnelle en matière d'arrêt du tabac grâce à l'utilisation de produits de vapotage. Nombre d'entre eux ont exprimé leur crainte que l'autorisation des produits de vapotage en tant que médicaments ne les élimine effectivement du marché, tout en laissant les cigarettes combustibles légalement disponibles. D'autres ont exprimé leur crainte qu'un retour au tabagisme soit inévitable. Ces actions furent couronnées de succès et, en mars 2011, la MHRA a annoncé son intention de ne prendre aucune mesure concernant le statut des produits de vapotage, tout en s'engageant à poursuivre la recherche et l'évaluation.

En Europe, les défenseurs des consommateurs ont encore été poussés à l'action en 2013 lorsque des propositions visant à réglementer les dispositifs de vapotage comme des médicaments ont à nouveau émergé, cette fois dans le projet de directive européenne sur les produits du tabac (EU DPT). Il a aussi été question dans l'UE de limiter la teneur en nicotine des e-cigarettes à des niveaux si faibles qu'elles auraient peu de chances de satisfaire les fumeurs cherchant à arrêter de fumer. Cette mesure aurait eu pour effet d'éliminer les dispositifs de vapotage à la nicotine en tant qu'alternative viable aux cigarettes combustibles.

Une campagne populaire s'est formée dans toute l'Europe en réponse aux propositions de l'UE sur la DPT. Inquiets à l'idée que leur « remède miracle » contre le tabagisme soit retiré, certains de ceux qui

avaient réussi à arrêter de fumer en adoptant des produits de vapotage ont été contraints de devenir pour la première fois des militants en faveur de la réduction des risques du tabac. La campagne n'a pas été orchestrée par une personne ou une organisation, mais l'objectif commun était de galvaniser les gens pour qu'ils écrivent à leurs représentants élus au Parlement européen et dans les parlements nationaux, afin qu'ils partagent leurs expériences et donnent leur avis.

Dans toute l'Europe, des milliers de vapoteurs ont envoyé des courriers électroniques à leurs députés européens et nationaux, leur racontant comment ils avaient arrêté de fumer en passant au vapotage, et demandant que les dispositifs de vapotage restent un produit de consommation. Cette action fut principalement organisée par le biais de forums de vapotage en ligne, car il n'y avait pas de groupes de consommateurs européens à l'époque et peu de personnes menaient les campagnes. Un certain nombre d'initiatives ont aussi été lancées, notamment des pétitions et des manifestations, et, après une campagne réussie, les produits de vapotage sont restés disponibles en tant que produits de consommation dans le cadre de la DPT de l'UE.

## Que s'est-il passé ensuite ?

Il devenait évident que les communautés de vapoteurs se mobiliseraient pour défendre leur droit à continuer d'accéder à des produits qui, selon eux, leur sont bénéfiques. Mais l'expérience de l'UE a montré aux défenseurs des consommateurs qu'ils devaient s'organiser davantage. Les consommateurs ont commencé à se réunir pour former des groupes nationaux. L'existence de ces groupes a permis aux consommateurs d'établir des canaux de communication avec les médias, les hommes politiques, les scientifiques et les régulateurs, même si cela n'a pas toujours été facile. Ayant commencé en participant à un véritable mouvement de base, la plupart des consommateurs qui plaidaient pour la réduction des risques du tabac n'avaient aucune expérience de l'organisation, et beaucoup d'entre eux ne voulaient pas prendre les choses en main. Mais, comme ce fut le cas pour le vapotage dans l'Union européenne, la mobilisation des consommateurs s'est développée dans le reste du monde en réponse aux menaces réglementaires dans d'autres régions.

## Que savons-nous des organisations de défense des consommateurs qui opèrent aujourd'hui ?

En 2022, une étude du *Global State of Tobacco Harm Reduction*, publiée dans *Public Health Challenges*, a identifié 54 organisations de défense des consommateurs opérant dans le monde. L'étude s'est concentrée spécifiquement sur les groupes nationaux et régionaux de base créés et organisés par des consommateurs de PNRR, et 52 d'entre eux ont répondu à un questionnaire.

Nombre de ces groupes étaient affiliés à quatre organisations faitières régionales couvrant l'Amérique latine (*ARDT Iberoamerica*), l'Afrique (*CASA*), l'Europe (*ETHRA*) et l'Asie-Pacifique (*CAPHRA*).

La plupart ont commencé de manière informelle, souvent en ligne, lorsque des personnes qui étaient passées du tabagisme au vapotage ou à d'autres produits nicotiques à risques réduits se sont mises en contact les unes avec les autres, avant de devenir des groupes de base. Aucun des groupes étudiés par le GSTHR n'a été fondé par des professionnels. La plupart des personnes impliquées n'ont pas cherché à devenir des défenseurs ou à créer des organisations, mais ont agi en réponse à des propositions de changements réglementaires ou législatifs dans leur pays.

Les objectifs de la plupart des groupes sont de sensibiliser les fumeurs, le public, le gouvernement et les médias aux substituts plus sûrs au tabagisme, ainsi que de plaider en faveur d'un environnement juridique et réglementaire dans lequel les produits sont disponibles. L'une des principales activités de presque toutes les organisations consiste à fournir des informations à leurs sympathisants et au grand public, en particulier à ceux qui fument encore.

## Comment les groupes sont-ils organisés et financés ?

Sur les 52 organisations de défense des consommateurs qui ont répondu à l'enquête, 13 opéraient en Amérique latine, huit en Afrique, 24 en Europe, cinq dans la région Asie-Pacifique et deux en Amérique du Nord, mais il n'y en avait aucune en Europe de l'Est et en Asie centrale, ni au Moyen-Orient. Les groupes opéraient dans 27 langues et 36 furent créés en 2016.

La grande majorité (42 organisations) fonctionne avec des bénévoles, sept seulement ayant du personnel contractuel ou rémunéré. Le nombre maximum d'employés était de trois (pour deux groupes). Deux organisations avaient deux employés chacune, et trois se limitaient chacune à une seule personne. Si l'on considère l'échantillon de l'enquête dans son ensemble, cela équivaut à seulement 13 personnes occupant des postes rémunérés parmi toutes les organisations consultées.

Le manque de ressources opérationnelles se reflète dans le faible niveau de financement. Au total, 31 groupes n'ont reçu aucune aide financière. Pour les 21 organisations bénéficiant d'un financement, celui-ci s'échelonne entre 250 et 173 500 dollars pour la dernière année complète.

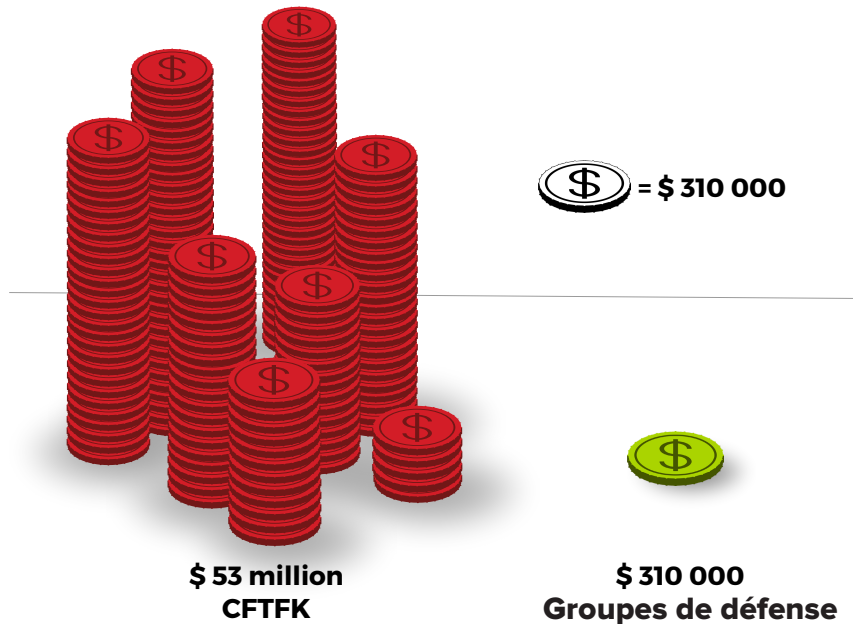
Globalement, pour les 12 mois précédents, le financement total de tous les groupes consultés n'était que de 309 810 USD. Le financement provenait de dons (pour dix d'entre eux) et de cotisations (pour neuf d'entre eux). Trois groupes ont reçu des dons de sociétés de vapotage. Aucun des 52 groupes n'a été financé par des fabricants de tabac ou de produits pharmaceutiques.

## Quels sont les obstacles rencontrés par les organisations de défense des consommateurs en matière de réduction des risques du tabac ?

L'un des principaux problèmes signalés par toutes les organisations consultées est le manque de fonds et de ressources. La plupart d'entre elles ont aussi souligné le manque de bénévoles et d'engagement communautaire, l'absence de participation active et mobilisée des utilisateurs de produits nicotiques à risques réduits et des membres consommateurs, ainsi que les difficultés à atteindre les personnes intéressées. Nombre d'entre elles ont aussi fait état de l'attitude négative de la majorité des médias, des professionnels de la santé, des médecins et des membres des organisations de lutte antitabac.

Le défi auquel sont confrontés les groupes de défense des consommateurs de base est illustré par le montant du soutien et des ressources qu'ils reçoivent par rapport au financement dont disposent les organisations qui font campagne contre la réduction des risques du tabac. Cette disparité est illustrée par la Campaign for Tobacco Free Kids, qui a reçu 160 millions de dollars de Bloomberg Philanthropies en 2019 pour faire campagne contre les arômes dans les dispositifs de vapotage à la nicotine dans le monde entier sur une période de trois ans.<sup>ix</sup> Des groupes comme celui-ci jettent le doute sur la sécurité et l'efficacité des produits nicotiques à risques réduits dans le sevrage tabagique, malgré des données probantes significatives du contraire. Grâce à leur financement important et à leur notoriété, leurs opinions sont largement représentées dans les médias nationaux et internationaux.

Comparaison entre le financement annuel accordé par Bloomberg à la CFTFK pour lutter contre les dispositifs de vapotage aromatisés à la nicotine et le total des fonds annuels reçus par l'ensemble des groupes de défense des consommateurs dans le monde.



Bloomberg Philanthropies a aussi lancé en 2018 un organisme de surveillance de l'industrie mondiale doté de 20 millions de dollars américains, appelé STOP (Stopping Tobacco Organizations and Products). Couvrant les trois premières années de cette initiative, l'Université de Bath au Royaume-Uni a reçu 15 millions de dollars US de Bloomberg Philanthropies,<sup>x</sup> plus une part des 420 millions de dollars supplémentaires engagés dans STOP en février 2023 pour financer le travail de l'organisme de surveillance jusqu'en décembre 2024.<sup>xi</sup>

En outre, la stigmatisation des fumeurs, et donc, par extension, la stigmatisation des consommateurs de produits nicotiques à risques réduits, signifie qu'il y a peu de possibilités de financement. La plupart des gens ordinaires sont réticents à donner de l'argent pour cette cause. Les groupes de consommateurs sont donc limités dans ce qu'ils peuvent faire, et il peut être difficile pour les individus de rester énergiques et engagés dans une campagne.

Les défenseurs de la réduction des risques du tabac n'ont jamais été admis aux réunions de la **Conférence des Parties (CdP) à la Convention-cadre pour la lutte antitabac (CCLAT)**.<sup>xii</sup> C'est lors de ces événements bisannuels que les délégations gouvernementales du monde entier se réunissent pour discuter de la politique en matière de tabac et de nicotine, avant de prendre des décisions qui affectent la mise en œuvre nationale de la CCLAT et d'autres mesures internationales de lutte antitabac. Aucun groupe de consommateurs n'a été admis à assister aux débats, et encore moins invité à s'exprimer lors de la CdP. Et ce, bien que les consommateurs soient les personnes les plus touchées par les décisions prises lors de ces réunions. C'est aussi très différent des réunions de la CdP organisées pour discuter du changement climatique, où un large éventail de groupes de la société civile sont invités à observer ou à jouer un rôle actif dans les discussions.

Les associations de consommateurs sont souvent accusées à tort d'agir pour le compte de l'industrie du tabac ou d'être ses « pigeons ». Cette affirmation est principalement due au fait que l'industrie du

tabac fabrique désormais certains des produits nicotiques à risques réduits que les consommateurs utilisent pour éviter de fumer. De telles accusations peuvent même émaner de professionnels de la santé publique. Il convient de noter que les dispositifs de vapotage n'ont pas été développés par l'industrie traditionnelle du tabac, et que celle-ci n'a commencé à investir de manière substantielle dans les produits et les entreprises de vapotage qu'après 2012. En 2023, ils ne détiennent qu'une part mineure du marché mondial.

## Quels sont les résultats obtenus par les organisations de défense des consommateurs en matière de réduction des risques du tabac ?

Malgré la insuffisance des ressources organisationnelles et de la base de financement, tous les groupes qui ont participé à l'enquête sur l'état mondial de la réduction des risques du tabac ont pu mettre en avant des actions et des réalisations importantes. Ils ont par exemple fait appel aux médias, obtenu une couverture médiatique dans la presse écrite et audiovisuelle, soumis des propositions lors de consultations menées par des organisations gouvernementales, réglementaires et consultatives, participé à des audiences publiques, organisé des webinaires et des réunions en face à face, contacté des parlementaires, aidé de nouveaux groupes à se lancer, mené des campagnes sur les médias sociaux, organisé des manifestations, intenté des actions en justice, établi des contacts avec des ministères et contribué à l'élaboration de normes nationales en matière d'e-cigarettes.

Ces dernières années, les défenseurs des PNRR ont obtenu des résultats considérables pour les consommateurs. En Inde et au Mexique, les défenseurs ont contesté, par le biais d'actions en justice, l'interdiction des dispositifs de vapotage prévue par le gouvernement. Plus récemment, en Nouvelle-Zélande et aux Philippines, les consommateurs ont joué un rôle important en garantissant un accès réglementé aux produits de vapotage par le biais d'un processus consultatif. Les brèves études de cas nationales suivantes résument les activités de ces groupes de consommateurs.

### Inde

En 2014, la Conférence des parties à la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac a soulevé des préoccupations concernant les produits nicotiques à risques réduits et, en réponse, le gouvernement indien a décidé de les interdire. L'*Association of Vapers India (AVI)*, une organisation à but non lucratif, a été officiellement enregistrée par les consommateurs en 2016. Avec le soutien d'avocats bénévoles, l'AVI a saisi les tribunaux de tout le pays pour contester les interdictions de dispositif de vapotage imposées au niveau des États, et a saisi les principales hautes cours pour bloquer les décisions clés du gouvernement central. Les décisions des tribunaux ont retardé l'interdiction de plusieurs années, mais en fin de compte, le gouvernement a contourné les processus juridiques normaux et a publié un décret interdisant la vente, la fabrication et l'importation de dispositifs de vapotage à la nicotine à la fin de l'année 2019. Cette mesure controversée a été adoptée à la hâte au Parlement par le gouvernement majoritaire quelques mois plus tard.

Après l'interdiction de 2019, les groupes de consommateurs pour la réduction des risques du tabac ont continué à générer une couverture médiatique importante dans le pays et, en mai 2023, le gouvernement indien a imposé un bâillon aux médias sur la publication de matériel considéré comme « pro-vapotage ». AVI et d'autres groupes considèrent cette décision comme une reconnaissance du succès des efforts déployés par les consommateurs pour s'assurer que les 120 millions de fumeurs du pays aient accès à des alternatives plus sûres.

## Mexique

Créée en 2017, **Pro-Vapeo Mexico** est une association à but non lucratif formée par des consommateurs intéressés par la promotion et la sensibilisation aux avantages pour la santé de passer du tabagisme à l'utilisation de produits nicotiques à risques réduits. Elle vise à aider les autorités sanitaires, les politiciens, le grand public et les médias à mieux comprendre la nécessité de débats ouverts et inclusifs concernant la mise en œuvre de politiques en faveur de la réduction des risques du tabac.

Au cours des six dernières années, le groupe a été interviewé par divers médias écrits et audiovisuels et a établi parallèlement des liens étroits avec les consommateurs eux-mêmes. Ses membres se sont engagés auprès des législateurs du pays, en participant à des forums organisés par le Sénat du Congrès fédéral mexicain. Ils ont aussi présenté des preuves documentées dans une affaire qui a vu la Cour suprême de justice mexicaine déclarer que l'interdiction totale des produits de vapotage était inconstitutionnelle. Ainsi, si la vente et la promotion des produits de vapotage sont désormais interdites dans le pays, leur utilisation est légale à l'heure où nous écrivons ces lignes.

## Nouvelle-Zélande

Les organisations de défense des consommateurs, dont **Aotearoa Vapers Community Advocacy**, souhaitaient établir un marché réglementé pour les dispositifs de vapotage en Nouvelle-Zélande. Les groupes de consommateurs s'inquiétaient de la sécurité de ces produits, mais voulaient maintenir l'accès aux dispositifs de vapotage pour les fumeurs.

Les défenseurs ont travaillé en étroite collaboration avec leurs représentants élus et gouvernementaux, ainsi qu'avec les prestataires de soins de santé. Ils ont présenté des données probantes, notamment les dernières recherches scientifiques, ainsi que les précédents politiques d'autres pays et les expériences vécues par les consommateurs eux-mêmes. Les relations avec les responsables politiques se sont établies sur la base de la confiance, du respect et de la compréhension.

Le succès de leur plaidoyer a contribué à l'élaboration de la Smokefree Environments and Regulated Products (Vapotage) Amendment Act 2020 (loi modifiant la loi sur les environnements sans fumée et les produits réglementés (vapotage)).<sup>xiii</sup> Cet amendement visait à trouver un équilibre entre la disponibilité des produits de vapotage pour les fumeurs qui souhaitaient passer à un substitut moins nocif, tout en veillant à ce que ces produits ne soient pas commercialisés ou vendus aux jeunes.

## Les Philippines

Aux Philippines, on craignait que les dispositifs de vapotage ne soient totalement interdits en raison des efforts des groupes anti-dispositif de vapotage financés par Bloomberg Philanthropies. L'un des groupes qui a mené la charge pour maintenir les dispositifs de vapotage sur le marché est **The Vapers Philippines**. Leur approche s'est inspirée du travail de leurs pairs en Nouvelle-Zélande. Ils ont présenté des faits scientifiques et l'expérience des consommateurs à diverses parties prenantes et, en s'appuyant sur l'exemple récent du nouveau cadre réglementaire néo-zélandais, ils ont contribué à influencer la loi sur la réglementation des produits de vapotage, promulguée en 2022. Le projet de loi a effectivement imposé des restrictions sur les lieux de vente des produits de vapotage, mais il a aussi abaissé l'âge légal d'achat de 21 à 18 ans. Dans une région du monde où le vapotage avait été interdit dans un certain nombre de pays voisins, ce projet de loi a fait du vapotage une stratégie approuvée par le gouvernement pour aider les fumeurs à réduire les risques pour leur santé.

## Conclusion

L'objectif ultime des organisations de défense des consommateurs de tabac est de garantir un accès continu, pour eux-mêmes et pour d'autres, aux produits nicotiques à risques réduits qui les ont aidés à arrêter de fumer. Il s'agit de groupes de base fragiles qui sont débordés et manquent de ressources, mais qui ont un énorme potentiel. Comme le montre le présent document d'information, de nombreux exemples de résultats positifs ont été obtenus grâce à l'engagement actif des consommateurs. Dans d'autres domaines comparables de la santé publique, on reconnaît l'importance de l'expérience vécue dans la prise de décision. Les consommateurs de produits nicotiques à risques réduits devraient aussi être reconnus par les gouvernements comme des acteurs importants dans les efforts collectifs visant à mettre fin à l'épidémie de tabagisme.

---

Pour de plus amples informations sur le travail du *Global State of Tobacco Harm Reduction* ou sur les points soulevés dans ce document d'information du GSTHR, veuillez contacter [info@gsthr.org](mailto:info@gsthr.org)

A propos de nous : **Knowledge•Action•Change (K•A•C)** promeut la réduction des risques en tant que stratégie clé de santé publique ancrée dans les droits de l'homme. L'équipe a plus de quarante ans d'expérience dans le domaine de la réduction des risques liés à la consommation de drogues, au VIH, au tabagisme, à la santé sexuelle et aux prisons. K•A•C gère le *Global State of Tobacco Harm Reduction* (GSTHR) qui cartographie le développement de la réduction des risques du tabac et l'utilisation, la disponibilité et les réponses réglementaires à des produits nicotiques à risques réduits, ainsi que la prévalence du tabagisme et la mortalité qui y est liée, dans plus de 200 pays et régions à travers le monde. Pour consulter toutes les publications et les données, visitez le site <https://gsthr.org>

Notre financement : Le projet GSTHR est réalisé grâce à une subvention de la *Foundation for a Smoke Free World*, une organisation mondiale indépendante à but non lucratif (501(c)(3)). Le projet et ses résultats sont, selon les termes de l'accord de subvention, indépendants de la Fondation sur le plan éditorial.

---

- <sup>i</sup> GSTHR. (2022a). *What is Tobacco Harm Reduction?* (GSTHR Briefing Papers). Global State of Tobacco Harm Reduction. <https://gsthr.org/briefing-papers/what-is-tobacco-harm-reduction/>.
- <sup>ii</sup> GSTHR. (2022c). *What is snus and how is it used?* (GSTHR Briefing Papers). Global State of Tobacco Harm Reduction. <https://gsthr.org/briefing-papers/what-is-snus/>.
- <sup>iii</sup> GSTHR. (2023a). *What are nicotine pouches, and how are they made?* (GSTHR Briefing Papers). Global State of Tobacco Harm Reduction. <https://gsthr.org/briefing-papers/what-are-nicotine-pouches/>.
- <sup>iv</sup> Jerzyński, T., & Stimson, G. V. (2023). Estimation of the global number of vapers: 82 million worldwide in 2021. *Drugs, Habits and Social Policy, ahead-of-print*(ahead-of-print). <https://doi.org/10.1108/DHS-07-2022-0028>.
- <sup>v</sup> Jerzyński, T., Harding, J., & Stimson, G. V. (2023). Global survey of consumer organizations advocating for safer nicotine products. *Public Health Challenges*, 2(1), e58. <https://doi.org/10.1002/puh2.58>.
- <sup>vi</sup> GSTHR. (2022b). *The right to health and the right to tobacco harm reduction* (GSTHR Briefing Papers). Global State of Tobacco Harm Reduction. <https://gsthr.org/briefing-papers/the-right-to-health-and-the-right-to-tobacco-harm-reduction/>.
- <sup>vii</sup> *Electronic Cigarettes. Volume 508 : Debated on Wednesday 7 April 2010.* (2010, avril 7). Hansard - UK Parliament. <https://hansard.parliament.uk/commons/2010-04-07/debates/10040762000014/ElectronicCigarettes>.
- <sup>viii</sup> Medicines and Healthcare Products Regulatory Agency. (2010, février). Public consultation (MLX 364) : *The regulation of nicotine containing products (NCPs)*. Archived on 6 Dec. 2014. UK Government Web Archive. <https://webarchive.nationalarchives.gov.uk/ukgwa/20141206013310/http://www.mhra.gov.uk/Publications/Consultations/Medicinesconsultations/MLXs/CON065617>.
- <sup>ix</sup> Bloomberg Philanthropies Launches New \$160 Million Program to End the Youth E-Cigarette Epidemic. (2019, septembre 10). *Bloomberg Philanthropies*. <https://www.bloomberg.org/press/bloomberg-philanthropies-launches-new-160-million-program-end-youth-e-cigarette-epidemic/>.
- <sup>x</sup> *Major funding announcement puts Bath TCRG at centre of new \$20 million global industry watchdog.* (2018, août 14). <https://www.bath.ac.uk/announcements/major-funding-announcement-puts-bath-tcrg-at-centre-of-new-20-million-global-industry-watchdog/>.



- <sup>xi</sup> *Funding boost for the Tobacco Control Research Group.* (2023, février 28). <https://www.bath.ac.uk/announcements/funding-boost-for-the-tobacco-control-research-group/>.
- <sup>xii</sup> GSTHR. (2023b, avril). *The Framework Convention on Tobacco Control (FCTC) and the Conference of the Parties (COP) : An explainer (updated April 2023).* Global State of Tobacco Harm Reduction. <https://gsth.org/briefing-papers/the-framework-convention-on-tobacco-control-fctc-and-the-conference-of-the-parties-cop-an-explainer-updated-april-2023/>.
- <sup>xiii</sup> New Zealand Ministry of Health – Manatū Hauora. (2020, novembre 1). *About the Smokefree Environments and Regulated Products (Vaping) Amendment Act.* Ministry of Health NZ. <https://www.health.govt.nz/our-work/regulation-health-and-disability-system/vaping-herbal-smoking-and-smokeless-tobacco-products-regulation/about-smokefree-environments-and-regulated-products-vaping-amendment-act>.